

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DAC 486 Subvention (3.000 euros) avec l'association La Toile Blanche (20e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association La Toile Blanche ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement d'un montant de 3.000 euros est attribuée à l'association La Toile Blanche, 49 rue Saint-Blaise, 75020, pour l'organisation de l'édition 2015 de Filmer la ville, Paris Nord-Est. 180465- 2015_01091 .

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à hauteur de 3.000 euros sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, rubrique 314, chapitre 65, nature 6574, ligne VF02006, exercice 2015, pour provision pour subventions de fonctionnement au titre du cinéma.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO